



Ce document rassemble les différentes mesures mises en place par Louise Lapierre Danse pour l'opération de ses stages d'été en contexte de Covid-19.

Toutes les informations énumérées ci-bas sont sujet à changement. Des mises à jour seront faites régulièrement afin de suivre les instructions gouvernementales.

Dernière mise à jour : 7 juin 2021

NOTRE ENGAGEMENT

La santé et la sécurité du personnel et des participants demeurent notre priorité. Louise Lapierre Danse s'engage à respecter l'ensemble des consignes émises par la santé publique.

DIRECTIVES PRINCIPALES APPLIQUÉES

Port du masque obligatoire : Selon les directives gouvernementales, toute personne (12 ans et plus) entrant dans nos installations devra porter un masque. Cependant, jusqu'à avis contraire, le masque pourra être retiré durant les cours de danse. Il faudra le remettre pour chaque déplacement dans l'école, en dehors du local.

Respect de la distanciation physique : Assurer un espace réglementaire (un mètre pour les 16 ans et moins et deux mètres pour les 17 ans et plus) entre toutes personnes se trouvant à l'intérieur de nos installations (sauf pour les personnes vivant sous le même toit). Installation de repères physiques au sol ou aux murs pour indiquer la distance à respecter. Assurer une circulation fluide et organisée et, dans les zones plus étroites, établir un sens de circulation unique pour éviter que les personnes ne se croisent. Installation de cloisons pleines au comptoir de la réception. Limiter l'accès au vestiaire. Interdiction de flâner sur les lieux.

Mesures d'hygiène : Appliquer et faire respecter rigoureusement les règles sanitaires dont le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel, de l'ameublement et des installations sanitaires et les routines d'hygiène individuelle, dont le lavage des mains des participants et du personnel.

MESURES D'AJUSTEMENT ET MESURES SANITAIRES

Accueil des participants :

- L'accueil du matin se fera entre 8 :30 et 9 :00. Il n'y a pas de service de garde disponible.
- À l'entrée, les participants et leurs parents devront se désinfecter les mains et à attendre leur tour pour se rendre à la réception et s'assurer que l'inscription soit bien complétée.
- Un membre de l'équipe LLDanse accompagnera le participant vers le studio désigné pour son groupe. Le participant devra apporter avec lui ses effets personnels dans un sac à dos identifié dont sa boîte à lunch identifiée et une bouteille d'eau identifiée.

Notes : Un seul accompagnateur sera autorisé à entrer avec le participant pour l'accueil.

Déroulement du stage :

- Chaque groupe aura un local attitré pour la semaine. Toutes les activités intérieures devront s'y dérouler.
- Les effets personnels de chaque participant seront déposés dans un espace déterminé et respectant une distance réglementaire entre chacun d'eux.
- **Chaque participant devra apporter sa bouteille d'eau identifiée à son nom. L'utilisation de la fontaine d'eau sera restreinte au remplissage des bouteilles seulement.**
- Des marques au sol et sur les tables seront présentes dans chaque studio afin de donner un repère visuel pour mieux respecter la distance réglementaire entre les participants durant les activités.
- Les participants seront invités à se laver/désinfecter les mains régulièrement dans la journée.
- Tout le matériel utilisé dans le stage sera désinfecté après chaque utilisation.
- Les micro-ondes ne seront pas disponibles pour réchauffer les repas. Tous les participants devront apporter un lunch « froid ». Ne pas oublier de mettre un réfrigérant dans la boîte à lunch.
- Pour le stage intensif, le spectacle du vendredi devant parents et amis n'étant plus réglementaire, la formule a été modifiée. Une vidéo des différentes chorégraphies apprises durant la semaine sera créée par les participants et envoyée par courriel durant la fin de semaine.

Départs :

- Les départs se feront entre 16 :00 et 16 :30. Il n'y a pas de service de garde disponible. Aucun retard ne sera accepté. Des frais de pénalité sont prévus pour chaque minute excédentaire.
- Les parents ne voulant **pas** autoriser leur enfant à quitter seul devront en aviser la réception par courriel.

Notes : Une seule personne par participant sera autorisée à entrer dans l'école pour le départ.

Santé et bien-être :

- Si un participant développe des symptômes compatibles avec la COVID-19 (fièvre, apparition ou aggravation d'une toux, difficultés respiratoires ou perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût), Louise Lapierre Danse doit en être avisé le plus rapidement possible. Le participant ne pourra pas réintégrer le groupe jusqu'à la disparition des symptômes. Une demande de résiliation peut alors être faite par le parent afin d'être remboursé pour les journées restantes (moins un frais administratif de 10%, prévu dans l'article de loi de la protection du consommateur).

Encadrement et réglementation pour le personnel :

- Une distance de 2 mètres devra être maintenue entre le personnel de LLDanse et les participants. Dans l'impossibilité de respecter cette contrainte, le port du masque ou d'une visière sera obligatoire. Le lavage des mains fréquent devra aussi être appliqué.
- Un questionnaire de santé devra être rempli par chaque employé avant chaque journée de travail. Un employé présentant des symptômes compatibles avec la COVID-19 (fièvre,

apparition ou aggravation d'une toux, difficultés respiratoires ou perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût), ne pourra intégrer le milieu de travail avant la disparition complète des symptômes.

- L'accès au local des employés sera limité à la cuisinette. Celle-ci sera désinfectée après chaque utilisation.